



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

Direction
Départementale
des Territoires et de la
Mer
Morbihan

**PROCES - VERBAL
de la réunion de la Commission d'examen
pour la délivrance du
PATRON AUX CULTURES MARINES de
Niveau 1**

Délégation à la mer
et au littoral

Service Activités
Maritimes

Formation
Professionnelle

REFERENCES :

VU l'arrêté du 5 décembre 2013, relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime,

VU l'arrêté du 27 mai 2011, relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime pour des fonctions sur les navires armés en cultures marines

VU la décision DIRM n° 609/2014

Conformément aux textes cités en référence, la commission d'examen pour la délivrance du **PATRON DE NAVIRE AUX CULTURES MARINES DE NIVEAU 1** s'est réunie à la DML du Morbihan le 13 mai 2014.

La commission d'examen était composée des membres suivants :

Matthieu LE GUERN	IPAM	Président
Kévin TROTTIER	TSCDD	Secrétaire

Excusés

Yves TOURNON	Extérieur Qualifié.	Membre
Célia DENIS	Extérieur Qualifié	Membre
Yannick DELVAL	Extérieur Qualifié	Membre

NOMBRE DE CANDIDATS :

horaires d'ouverture :

9h à 12h et 14h à 16h

adresse :

88, avenue de la Perrière
BP 2143 – 56321 LORIENT Cedex

téléphone :

02 97 37 16 22

télécopie :

02 97 83 97 48

courriel :

ddtm-dml@morbihan.gouv.fr

INSCRITS	6
PRESENTS	6
ADMIS	6
REFUSES	0

EPREUVES :

Les épreuves se sont déroulées au LPM ETEL le **23 avril 2014**

INCIDENTS :

Néant

La commission déclare ADMIS les candidats dont les noms suivent :
(barrer les candidats éliminés)

BERTHO-LAUNAY Sandrine
CAILLOCE Karine
FOURNIER Yves
MORVAN Pierre-Alexandre
POIX Gaétan
VIGOUROUX Tifen

LORIENT, le 13 mai 2014
Le Président de la Commission,
L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes

Matthieu LE GUERN

Destinataires :

DIRM NANTES (1)

Copies :

M. le Président de la Commission (1)

Dossier (1)